

CONCOURS mesures d'accompagnements! Problème de baignoire qui fuit?

DONNÉES: La population du PE* ayant été touchée par le relèvement de l'âge de la retraite représente selon les observateurs compétents 2'540 EPT**. L'incidence financière prévue et admise par le Conseil d'Etat dans sa séance du 23 avril 2008 se monte à CHF 1,8 millions pour les mesures d'accompagnement "DECS". Tenir compte des déclarations du chef de département, M. Claude Roch: « une décharge horaire de 3 heures sans diminution de salaire sera accordée aux enseignants qui auront 58 ans révolus au 1er septembre » (cf. Educateur SER 6/2008).

* = Personnel Enseignant ** = Equivalents Plein Temps

PROBLÈME: Combien de personnes exactement bénéficieront de ces mesures d'accompagnement pour la prochaine année scolaire? Les réponses sont à adresser à la FMEF [fmef@netplus.ch] qui remettra aux trois premiers gagnants un linge éponge estampillé FMEF et une couverture de survie (ça peut toujours servir!).

PS: La solution est bien évidemment connue du DECS. Souhaitons-lui de n'avoir pas fait le mauvais calcul... à tout point de vue!

[Consulter](#) la décision CE du 23 avril 2008 concernant le DECS.

[Découvrir](#) l'article du SER du 23 mai 2008 "Retour sur l'AG de Martigny".